**Entretien régulier**

L’entretien régulier augmente la sécurité et la fiabilité de votre véhicule. Bien que cet entretien puisse occasionner des coûts, plusieurs avantages (réduction de la consommation d’essence, meilleure valeur de revente, prévention de bris onéreux, etc.) font en sorte que vous en sortirez gagnant.

Freins

Si vous commencez à sentir une vibration ou entendez un bruit anormal lorsque vous appliquez les freins, vous devriez vous assurer que l’ensemble des composants du système de freinage est en bon état.

Il est recommandé d’effectuer une fois par année un entretien qui comprend le nettoyage, la lubrification et l’ajustement des parties mobiles. Cet entretien permettra de prolonger la durée de vie des composants, tout en assurant leur bon fonctionnement.

Lors du changement de vos plaquettes de frein, assurez-vous que les nouvelles plaquettes sont de qualité équivalente afin de conserver la même performance de freinage.

De plus, appliquez régulièrement le frein de stationnement afin de maintenir son bon fonctionnement. Cette manœuvre permettra de prévenir le grippage de l’un de ses composants.

Pneus

Usure des pneus

Portez une attention régulière à l’usure de vos pneus. Une simple vérification visuelle peut vous renseigner sur leur état.

Voici quelques exemples d’usure anormale :

* Une pression insuffisante occasionnera une usure sur les deux côtés de la semelle, tandis qu’une pression trop élevée entraînera une usure au centre. Vérifiez régulièrement la pression de vos pneus. Pour plus d’information, consultez la section [Pneus : vérifiez la pression](https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/auto/entretien-securite/pneus-pression-etat).
* Une usure présente sur un seul côté de la semelle peut signifier qu’un réglage du parallélisme des roues est nécessaire.
* Une usure inégale est habituellement causée par un mauvais équilibrage ou l’usure d’un composant de la suspension. Si votre pneu est déformé, il doit être remplacé le plus tôt possible.

Dommages sur les pneus

Vérifiez qu’il n’y a pas de déformation, de coupure profonde ni de matières étrangères logées dans le pneu. Si c’est le cas, cela pourrait être le signe que la semelle est sur le point de rompre.

Profondeur des bandes de roulement

La profondeur minimale des rainures des pneus est réglementée. Elle ne doit pas être inférieure à 1,6 mm (2/32 po). En ce qui concerne les véhicules lourds, la profondeur des rainures des pneus reliés à la direction ne doit pas être inférieure à 3,2 mm (4/32 po). De plus, aucun indicateur d’usure ne doit toucher à la chaussée. Cette limite réglementaire permet d’évaluer la durée de vie résiduelle d’un pneu et d’évaluer quand il doit être remplacé.

La traction d’un pneu diminuera généralement dès sa fabrication, et ce, jusqu’à ce que les rainures atteignent la limite réglementaire. Même avec des pneus neufs, il est possible de faire de l’aquaplanage. Ainsi, la conduite doit toujours être adaptée aux conditions climatiques, mais il faut également tenir compte de l’usure des pneus. C’est pourquoi il est recommandé d’installer les pneus les moins usés sur l’essieu arrière de votre véhicule. En effet, si l’arrière d’un véhicule dérape d’une manière imprévue, le véhicule peut partir en vrille. Il sera alors impossible de reprendre le contrôle du véhicule, contrairement aux dérapages causés par l’essieu avant.

De plus, des pneus de qualité auront une incidence sur leur adhérence, le bruit qu’ils produisent et leur durée de vie.

Dans tous les cas, il est important d’ajuster votre conduite aux conditions de la route, à la qualité des pneus, à leur niveau d’usure et à leur âge.

Liquides (freins, servodirection, moteur, refroidissement)

La consommation anormale de liquide peut indiquer que l’un des composants du système est défectueux. Même si l’ajout de liquide permet de pallier le problème, celui-ci demeure présent.

Certains fabricants indiquent la quantité normale d’huile consommée pour une distance déterminée (ex. : 1 litre par 6 000 km). Cependant, vérifiez régulièrement la quantité d’huile et assurez-vous que le niveau n’est jamais sous le minimum indiqué.

Remplacez périodiquement les différents liquides de votre véhicule. Certains composants, tels que le filtre à huile, doivent aussi être remplacés afin que la qualité de la filtration soit maintenue et que la garantie du fabricant reste valide.

Courroies

Différentes courroies assurent le fonctionnement des composants mécaniques essentiels de votre véhicule (ex. : moteur, alternateur, servodirection, etc.). La rupture d’une courroie peut avoir de graves conséquences et entraîner une panne coûteuse.

Remplacez les courroies aux intervalles recommandés par le fabricant. Lors de cet entretien, faites également vérifier les différents composants reliés aux courroies (ex. : tendeurs, roulements, poulies, etc.) afin de déceler tout problème. Vous pourrez du même coup remplacer les pièces défectueuses.

Direction et suspension

Si votre véhicule tire d’un côté de la route ou si vous entendez un bruit de grondement à basse ou à moyenne vitesse, ou des cognements suspects lors de cahots, une inspection de la direction et de la suspension de votre véhicule s’impose.

Conduire un véhicule dont un roulement est défectueux ou dont un joint à rotule (*ball joint*) présente un jeu excessif peut avoir de graves conséquences. La pièce défectueuse doit être remplacée sans délai, car un tel problème pourrait entraîner la perte d’une roue.

Phares et feux

Avant de prendre la route, assurez-vous que chacun des phares et des feux de votre véhicule, incluant les feux de jour, fonctionne et s’allume avec l’intensité prévue lors de sa fabrication. Une vérification périodique est recommandée.

Bien qu’un phare ou un feu qui ne s’allume pas puisse sembler un fait anodin, plusieurs conséquences peuvent en résulter. Dans certaines conditions, un faux message pourrait être perçu par les autres usagers de la route.

Voici quelques trucs qui vous donneront des indications sur le fonctionnement des phares et des feux :

* Si le clignotement et le bruit du feu de changement de direction sont plus rapides qu’à l’ordinaire, cela peut signifier que l’un des feux ne s’allume pas.
* Le fonctionnement des phares et des feux peut être vérifié en pointant l’avant ou l’arrière du véhicule vers une surface verticale.

Même si les phares fonctionnent, l’intensité des faisceaux lumineux peut être affectée par le ternissement des lentilles ou la présence de neige, de boue, etc. À la noirceur, la visibilité du conducteur pourrait en être grandement diminuée. Avant de partir, assurez-vous que les phares sont propres et exempts de saleté. Pour plus d’information sur le ternissement des lentilles, consultez la section [Phares : faites-les polir](https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/auto/entretien-securite/phares).

Prenez l’habitude de toujours allumer les phares et les feux lors du démarrage de votre véhicule. La nuit, ou lorsqu’il fait sombre, le tableau de bord de certains véhicules s’illumine automatiquement à haute intensité lorsque le véhicule est démarré. Le conducteur peut ainsi avoir la fausse impression que les éléments d’éclairage sont tous allumés, alors qu’ils sont éteints, ce qui rend son véhicule peu visible par les autres usagers de la route.

Bien que plusieurs véhicules soient maintenant munis d’un système automatique qui gère le fonctionnement des phares et des feux du véhicule, assurez-vous que ceux-ci sont allumés lorsqu’il fait noir.

Plusieurs véhicules sont équipés d’un témoin lumineux vert qui s’allume dans le tableau de bord lorsque les feux de croisement (les « basses ») fonctionnent. Il est important de ne pas confondre ce témoin lumineux avec celui des feux de route (les « hautes »).

  OU

Si vous constatez que le témoin lumineux bleu, illustré ci-dessous, est allumé dans votre tableau de bord, cela signifie que les feux de route (les « hautes ») sont allumés. Si vous circulez en ville ou croisez un autre véhicule, assurez-vous de les éteindre en remettant les feux de croisement (les « basses »).

Essuie-glaces et lave-glace

Avant de partir avec un véhicule, assurez-vous d’avoir une quantité suffisante de lave-glace dans le réservoir. Il est à noter que ce ne sont pas tous les véhicules qui sont munis d’un témoin lumineux qui s’allume dans le tableau de bord lorsque le niveau de lave-glace dans le réservoir est bas.

Vérifiez également l’efficacité des balais d’essuie-glace du véhicule. Si la surface balayée n’est pas nettoyée de façon efficace, il est important de les changer.

Il est recommandé de remplacer annuellement les balais d’essuie-glace, ou plus souvent selon les conditions météorologiques et le nombre de kilomètres parcourus, afin d’optimiser la visibilité. Assurez-vous de toujours installer des balais de la même longueur que ceux d’origine.

Filtres à air (moteur et habitacle)

Avec le temps, si votre véhicule semble consommer davantage de carburant ou si de mauvaises odeurs se dégagent de la ventilation, faites une vérification des filtres à air.

Tout comme le filtre à huile du moteur, les filtres à air doivent être remplacés régulièrement.

Le remplacement des filtres à air permet de maintenir les nombreux avantages qu’ils procurent, dont une économie de carburant, l’amélioration du système de chauffage et de dégivrage ainsi qu’une meilleure odeur dégagée par le système de ventilation.